



Shawn Foster

Sociétaire

Montréal

sfoster@mccarthy.ca

t. 514-397-4701

Admission au barreau

Québec 2022

Faculté de droit

Université Laval

Domaines de pratique

Responsabilité professionnelle

Litige et résolution des différends

Shawn Foster est sociétaire au sein du groupe de litige à Montréal. Sa pratique est principalement axée sur le droit de la santé, la responsabilité professionnelle et médicale, le droit disciplinaire, ainsi que sur le litige civil et commercial.

Shawn représente des médecins dans le cadre d'instances devant des tribunaux judiciaires et administratifs, ainsi que dans le contexte de plaintes déposées auprès d'établissements de soins de santé ou du Collège des médecins du Québec.

La pratique de Shawn couvre également une variété de dossiers litigieux, découlant entre autres de différends contractuels et de responsabilité civile, et ce, dans plusieurs secteurs d'activités.

Avant de se joindre à McCarthy Tétrault, Shawn pratiquait au sein d'un cabinet international où il représentait notamment des employeurs dans le cadre de dossiers liés à la gestion et à la contestation de réclamations pour des lésions professionnelles.

Shawn a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université Laval en 2021 et il a été admis au Barreau du Québec en 2022.

